



Principes pour le développement numérique



Concevoir avec l'utilisateur

- Incorporer de multiples types d'utilisateurs et parties prenantes dans chaque phase du cycle de vie du projet.
- Concevoir des solutions qui améliorent les processus actuels des utilisateurs, économisent du temps tout en utilisant moins de ressources et en améliorant la qualité.
- Développer des solutions adaptées au contexte et tenant compte des priorités et besoins des utilisateurs.
- Développer la solution de façon progressive et itérative, avec des objectifs et une finalité bien clairs.
- Veiller à ce que la conception soit sensible et attentive aux besoins des groupes traditionnellement mal desservis.
- Adhérer à un processus itératif permettant d'incorporer une boucle de retour d'information et d'adapter votre solution.
- Être franc au sujet des attentes et permettre aux personnes de décider de ne pas participer au processus de conception.



Comprendre l'écosystème existant

- Dialoguer avec vos utilisateurs cibles et étudier la recherche déjà effectuée pour comprendre la situation.
- Coordonner avec d'autres organisations de mise en œuvre, la société civile et les autorités, dès le départ.
- S'assurer que l'initiative concorde avec les politiques technologiques, légales et réglementaires.
- Impliquer les membres de la communauté, l'administration publique locale et nationale, les donateurs et les organisations de mise en œuvre.
- Surveiller l'évolution de l'écosystème.



Concevoir à l'échelle ou pour une adoption généralisée

- Planifier et concevoir pour la mise à l'échelle dès le départ.
- Élaborer une définition de l'échelle pour votre initiative.
- Garder votre conception simple, flexible et modulaire pour pouvoir facilement en changer le contenu et l'adapter à d'autres contextes.
- Lors des choix de technologies, réfléchir si elles facilitent ou compliquent la mise à l'échelle.
- Identifier les partenaires qui peuvent vous aider à mettre votre solution à l'échelle.
- Examiner votre modèle de financement.
- Rassembler des données et établir l'impact avant d'essayer de mettre à l'échelle.
- Ne pas essayer de mettre à l'échelle sans avoir confirmé que la solution est appropriée.



Bâtir pour la durabilité

- Planifier en vue de la durabilité dès le départ.
- Élaborer une définition de la durabilité pour votre initiative.
- Choisir et mettre en œuvre un modèle opérationnel durable.
- Utiliser, et investir dans, des prestataires locaux de services de technologie de l'information.
- Dialoguer avec les autorités locales et intégrer les stratégies nationales dans la programmation.
- Coopérer au lieu de faire concurrence, et établir des partenariats pour trouver la meilleure solution avec le plus grand impact.
- Bâtir un programme pouvant s'adapter en fonction de l'évolution de l'écosystème et des besoins des utilisateurs.



Être guidé par les données

- Concevoir des programmes dont l'impact et les progrès peuvent être mesurés.
- Exploiter les données existantes, y compris les bases de données ouvertes bénéficiant de systèmes interopérables.
- Utiliser des méthodes rigoureuses de collecte des données.
- Contribuer à combler les lacunes dans le savoir en communiquant des données à la communauté du



Principes pour le développement numérique

développement.

- Utiliser des données de qualité en temps réel ou récentes pour prendre des décisions rapidement, améliorer les programmes pour les utilisateurs et éclairer la stratégie.
- Présenter les données dans des formats facilitant l'interprétation et l'action, comme des visualisations de données.
- Créer une culture d'utilisation des données en donnant la priorité au renforcement des capacités et aux initiatives d'utilisation.
- Avoir une approche globale de la collecte et de l'analyse des données. Recueillir des données auprès de multiples sources.
- Sélectionner et utiliser des données ouvertes et des normes d'interopérabilité.
- Recueillir et utiliser des données de manière responsable conformément aux règles et normes internationales.



Utiliser des normes, données, sources et innovations ouvertes

- Définir et communiquer ce que signifie « ouvert » pour votre initiative.
- Adopter et renforcer les normes ouvertes : c'est à dire des spécifications élaborées, convenues, adoptées et maintenues par une communauté favorisant le partage des données entre outils et systèmes.
- Partager les données non sensibles, après avoir veillé à protéger la confidentialité requise, sans limiter leur utilisation afin que tous les groupes ou secteurs puissent participer à l'innovation ouverte.
- Utiliser les plateformes ouvertes disponibles dans la mesure du possible pour automatiser le partage des données, faciliter la connexion à votre outil ou système et disposer de la flexibilité nécessaire pour s'adapter aux besoins futurs.
- Investir dans les logiciels en tant que biens collectifs.
- Développer des nouveaux logiciels à code source ouvert auxquels tout le monde a accès, et que tous peuvent copier, modifier et partager, et remettre à des archives publiques.
- Permettre l'innovation en partageant librement et sans restriction, en collaborant largement et en créant des solutions conjointes, le cas échéant.



Réutiliser et améliorer

- Repérer les solutions technologiques existant déjà (locales et internationales), les données et structures utilisées par votre population cible, dans votre zone géographique ou dans votre secteur.
- Élaborer des approches modulaires interopérables plutôt qu'autonomes.
- Collaborer avec d'autres praticiens du développement numérique pour connaître les outils disponibles et pour bâtir des relations pouvant mener à la réutilisation future et à l'amélioration de vos outils.



Assurer la confidentialité et la sécurité

- Définir qui détient la propriété, la souveraineté et l'accès aux données avant de les recueillir ou de les saisir. Répertoire les lois et réglementations à respecter.
- Agir dans le meilleur intérêt des utilisateurs finaux et des personnes dont les données sont recueillies, lors de la planification, afin de protéger la confidentialité et la sécurité des données et d'assurer une mise en œuvre éthique du projet.
- Effectuer une analyse des risques et des bénéfices des données traitées, y compris des bénéficiaires et des personnes vulnérables.
- Évaluer les risques d'un accès non autorisé aux données ou d'une fuite de données détenues. Comprendre que les risques dépendent hautement du contexte, pas seulement dans le pays, mais aussi dans les communautés, les populations, ainsi que du moment.
- Minimiser la collecte des informations personnellement identifiables. Réfléchir à l'importance des données à caractère personnel pour la réussite du projet et des conséquences si des tiers y ont accès.
- Cataloguer et surveiller toute donnée à caractère personnel ou sensible recueillie tout au long du projet : Préparer un plan de destruction des données sensibles à mi-projet ou en fin de projet, ou leur stockage hors ligne.
- Être ouvert avec les personnes concernées en leur expliquant comment votre projet utilisera et protégera leurs



Principes *pour le* développement numérique

données.

- Obtenir le consentement éclairé avant la collecte des données. Il est crucial de veiller à ce que les participants comprennent pourquoi leurs données sont recueillies, comment elles sont utilisées et partagées, et comment ils peuvent avoir accès aux données collectées ou les modifier, et qu'ils aient l'option de refuser de participer.
 - Protéger les données en adoptant les meilleures pratiques pour sécuriser les données et en contrôler l'accès.
-



Collaborer

- Comprendre comment votre travail s'inscrit dans un contexte global du développement. Identifier d'autres personnes travaillant sur la même question dans d'autres régions et une communauté de pratique, le cas échéant.
- Dialoguer avec une diversité d'experts dans différentes disciplines, pays et secteurs tout au long du cycle de vie du projet.
- Prévoir une collaboration dès le départ. Incorporer des activités collaboratives dans les propositions, les plans de travail, les budgets, et les descriptions de tâches. Identifiez des indicateurs mesurant la collaboration dans votre plan de suivi et évaluation.
- Documenter les travaux, les résultats, les processus et les meilleures pratiques. Partager votre code avec la communauté de code source ouvert, publier les documents sous une licence Creative Commons, et participer à des conférences et autres forums pour partager les leçons apprises et pour apprendre des autres praticiens.
- Définir la contribution locale de votre projet. La collaboration est la première étape de l'interopérabilité—définir comment votre travail peut se relier aux systèmes locaux et quelles normes vous devez adopter pour faciliter ces liens.